

Pêche et réseaux écologiques dans les Alpes

Quel est le rôle de la pêche dans la mise en réseau
des habitats pour la faune et la flore ?

Les pêcheurs connaissent le milieu de la rivière et ses hôtes. Ils sont conscients de son importance en tant qu'écosystème, et sont particulièrement sensibles à ses mutations. Ils constituent donc un lien entre la protection de la nature et la gestion des eaux, et sont des partenaires importants pour la mise en réseau des rivières, des lacs et des forêts alluviales. Les cours d'eau offrent un espace de vie et fournissent abri et nourriture. En tant qu'« autoroutes naturelles », ils forment pour les animaux des éléments de liaison linéaires dans les réseaux écologiques. Ils représentent aussi des voies de transport importantes pour les semences et autres éléments végétaux. Une eau de bonne qualité,

Sur les 78 espèces de poissons dans les cours d'eau du bassin Rhône Méditerranée Corse, 18 ne sont pas des espèces indigènes, 15 sont vulnérables ou risquent de disparaître.

une dynamique fluviale naturelle qui contribue à structurer le paysage et des rives renaturées ou naturelles sont indispensables pour maintenir à long terme la diversité des poissons indigènes et des autres espèces liées aux cours d'eau. Les barrages ou les bassins de retenue interrompent la continuité des cours d'eau et sont des obstacles pour la migration des animaux. Des ouvrages comme les canaux de contournement ou les passes à poissons facilitent le franchissement de ces obstacles. Les ripisylves et les berges sont un refuge pour des espèces animales comme le castor. Leur préservation, comme celle des zones humides et des lacs, joue un rôle déterminant pour la diversité biologique. Les associations de pêche s'engagent de plus en plus activement dans la protection des eaux dor-

mantés et courantes, et investissent beaucoup de temps et d'argent pour le maintien de ces habitats. La pêche durable contribue à la biodiversité. Les pêcheurs et les promeneurs en quête de détente au bord des cours d'eau en bénéficient également. Les dispositions relatives à la protection de la nature, les plans nationaux de gestion de l'eau et les lois régionales constituent un cadre d'action pour la pêche, en imposant p. ex. une obligation d'amélioration et une interdiction de dégradation des sites. Les associations et les exploitants ne doivent cependant pas craindre d'adapter les directives et recommandations aux conditions locales, et de les interpréter de façon plus restrictive. Les fédérations de pêche savent où demander des subventions et pour quels tronçons de cours d'eau des mesures d'amélioration sont imposées par la loi.

Initiative
Continuum écologique



Les fiches « Réseaux écologiques dans les Alpes » peuvent être téléchargées et commandées gratuitement sur www.alpine-ecological-network.org

Ces fiches d'information sont publiées par l'Initiative Continuum écologique en français, en allemand et en italien pour favoriser la création de réseaux écologiques, en particulier dans le cadre du projet ECONNECT : www.econnectproject.eu L'Initiative Continuum écologique est soutenue par le Réseau alpin des espaces protégés ALPARC, le Programme Espace alpin du WWF, le Comité scientifique international de recherche alpine ISCAR et la Commission Internationale pour la Protection des Alpes CIPRA. Elle est financée par la MAVA, Fondation pour la Nature.

Éditeur : CIPRA International, Schaan/FL. Graphisme : Bräm Grafik Kunst, Sargans/CH. Impression : Gutenberg AG, Schaan/FL. Imprimé sur papier FSC. Crédits photos : Couverture : Isel/A: H. Kudrnovsky, Elevage de poissons : Ecomuseo Alta Val Sangone, Truite fario : www.asv-nidda.de. Août 2010

Comment y contribuer ?

✓ Maintenir une population diversifiée de poissons indigènes

- Au-delà des périodes légales d'interdiction, se demander s'il faut épuiser réellement les quotas autorisés
- Adapter la délivrance de cartes journalières et annuelles, le mode de pêche pratiqué et la quantité prélevée à la productivité naturelle
- Lorsque l'habitat ou les populations de poissons sont perturbés, n'utiliser pendant un certain temps que des poissons de repeuplement indigènes issus d'élevages de proximité. Les espèces exogènes et les poissons issus d'élevages éloignés sont un risque pour l'habitat et la diversité biologique. Vérifier en permanence la qualité et la nécessité du repeuplement.

✓ Maintenir ou rétablir la diversité structurelle des cours d'eau

- Collaborer avec les aménageurs de cours d'eau de montagne, les exploitants d'usines électriques et les autres utilisateurs de l'espace de vie récréatif que constitue le cours d'eau en vue d'améliorer la protection de la nature, des biotopes et des espèces
- Obtenir le soutien de décideurs pour des projets de renaturation et s'engager en tant que porteur de projet
- Considérer le système des cours d'eau comme un tout : proposer des plans de gestion pluriannuels à grande échelle et participer à l'évaluation.

✓ Se former et partager ses connaissances

- Approfondir la formation au-delà du cadre légal dans le domaine de la protection des animaux, de la nature et de l'environnement
- Assister les pêcheurs pour toutes les questions écologiques et juridiques. Des organisations comme le FIBER en Suisse ou les fédérations nationales et locales apportent leur soutien
- Les associations de pêche à la ligne sont des centres d'accueil pour les jeunes intéressés. Elles peuvent transmettre par le biais de campagnes et de formations à l'environnement les comportements à observer dans la nature
- Sensibiliser la population, notamment les personnes qui n'ont pas de contact direct avec la nature, aux objectifs de la pêche, qui dépassent le simple fait d'attraper des poissons
- Privilégier le plaisir procuré par les paysages aquatiques intacts et leurs biocénoses (p. ex. www.diebewirtschaft.at).

Ces mesures ne doivent pas être mises en œuvre de manière isolée, mais intégrées dans une stratégie de création de réseaux écologiques. Pour en savoir plus, consulter le catalogue de mesures présenté sur www.alpine-ecological-network.org sous Ecological Continuum Initiative/Measures (en).



La diversité avant la taille

Les pêcheurs à la ligne de la vallée de Sangone au nord de l'Italie ne veulent pas prendre avant tout de gros poissons, mais des poissons indigènes. Ils

ont donc mis en place un centre d'élevage. En

collaboration avec des scientifiques, ils recherchent les tronçons de cours d'eau où vivent encore des espèces locales. La pêche y est alors interdite, et on prélève quelques poissons pour récupérer leurs œufs. Ces derniers se développent dans le centre d'élevage avant d'être remis à l'eau dans d'autres tronçons du cours d'eau. Cette mesure a permis aux variantes locales de la truite Marmorata et de la truite fario de se régénérer. Grâce à une loi régionale, il existe dans le Piémont de multiples centres d'élevage comparables. Infos : Enzo Portigliatti : info@ecomuseoaltavalsangone.it



Pourquoi des réseaux écologiques ?

Les Alpes sont l'une des régions européennes les plus riches en biodiversité. Au cours d'une journée, d'une année ou d'un cycle de vie, les animaux et les plantes doivent avoir accès à divers habitats et ressources pour se nourrir, se propager et se reproduire. Dans le cadre de leurs

[Conserver la biodiversité]

migrations, ils doivent souvent surmonter de nombreux obstacles. De plus, les espèces animales et végétales souffrent de la restriction de leur habitat engendrée par les activités humaines, en particulier par l'exploitation intensive des sols et le morcellement croissant du paysage. C'est pourquoi la mise en réseau – et donc l'accessibilité – des différents territoires a une influence capitale sur la survie des populations et des espèces. Face au changement climatique, la connectivité revêt une importance croissante. Les espèces touchées par la modification du climat peuvent ainsi trouver de nouveaux habitats adaptés à leurs besoins et changer de territoire.

Les mesures concrètes pour la création de réseaux écologiques sont prises essentiellement au niveau local. Or, l'interconnexion des habitats n'est pas seulement importante à petite échelle. Certaines espèces animales comme le lynx, les grands ongulés (cerf) ou les rapaces (gypaète barbu) ont besoin de vastes habitats proches de l'état naturel. Il est donc nécessaire de coopérer au niveau alpin pour assurer la conservation de ces espèces.

La création de réseaux écologiques ne contribue pas seulement à améliorer les conditions de vie de nombreuses espèces

[La population en profite]

animales et végétales : les espaces naturels et semi-naturels profitent aussi à l'homme, par exemple en tant qu'espaces récréatifs ou par leur fonction de protection contre les risques naturels. Il existe déjà de nombreux accords et initiatives en faveur de la connectivité écologique. En signant le Protocole sur la protection de la nature de la Convention alpine et la Convention sur la diversité bio-

logique, les pays alpins se sont engagés à conserver et à utiliser la biodiversité de manière durable. Au niveau européen, on œuvre activement à la création d'un réseau paneuropéen dans lequel les Alpes jouent un rôle central. Les sites Natura 2000 et Émeraude sont des éléments essentiels de ce projet.

Souvent sans le savoir, nous sommes tous partie prenante de ces accords et initiatives. Pour assurer le succès du réseau écologique à travers les Alpes, il est capital d'impliquer la population et tous les acteurs concernés.

La nature alpine en chiffres :

- 4500 espèces végétales
- 45 % de ces espèces sont menacées de disparition d'ici 2100
- Territoire du lynx : 450 km²
- 900 espaces protégés de grande taille dont la plupart ne sont pas interconnectés